

THAL-Infos

N°32
juin 2012



Téléphone : 03 88 91 20 87
Fax : 03 88 91 20 87
@ mairie.thal.marmoutier@wanadoo.fr

Sommaire :

Le mot du Maire	p.03
Les travaux de vos élus	p.04
Les finances communales	p.05
Les chantiers en cours et à venir :	
- le Home St Joseph	p.06
- travaux, constats & perspectives	p.08
Les évènements de la commune :	
- les vœux du Maire,	p.10
- l'Osterputz	p.11
- 8 mai	p.12
- fête des aînés	p.13
- fleurissement,	p.14
- on a voté	p.15
- les pompiers en manoeuvre	p.17
Les échos de la vie associative :	
- nouvelles de la Gungelstub	p.18
- la bibliothèque voyage	p.19
- la salle Jeanne d'Arc s'anime	p.20
- ballade vosgienne	p.21
- l'ASC Brotsch, feu de la St Jean	p.22
- Badminton saison 2011/12	p.23
Cela s'est passé à Thal :	
- unser Dàhl àm Mosselbàch	p.24
- compostage et info énergie	p.25
Le mot des écoliers :	
- les maternelles	p.26
- les CE2/CM1 de Haegen	p.28
- une année au CP	p.29
- Le RPI chante	p.30
Infos diverses :	
- Thal, un site, bientôt	p.31
- infos en vrac	p.32
- infos urbanisme	p.34
- infos carte grise	p.35

Publication

**Dépôt légal
Juin 2012**

**Directeur de publication
Le Maire de Thal-Marmoutier**

**La rédaction remercie toutes les
personnes qui ont contribué à la
réalisation de ce bulletin communal
pour :**

**la rédaction d'articles,
les photos...**

**Malgré le soin apporté à l'élaboration de ce THAL-Infos
des erreurs peuvent s'y être glissées et nous vous prions de
nous en excuser par avance.**





Le mot du Maire

Chers Thaloises et Thalois,



Après six mois de campagne présidentielle, les français ont choisi, pour les cinq années à venir, leur nouveau Président.

Vous avez chacune et chacun exprimé votre choix, en fonction de vos convictions, de votre situation personnelle, mais aussi du programme présenté par les candidats.

Nous verrons si la nouvelle équipe sera à l'écoute des préoccupations majeures des Français, à savoir le chômage, les délocalisations, le logement, le coût de la vie qui ne cesse d'augmenter et qui ne fait qu'accentuer la fracture sociale.

La nouvelle donne politique aura-t-elle des conséquences sur les moyens alloués par l'Etat aux communes ? La tendance à la réduction devrait se poursuivre et il faudra bien faire avec, en ciblant les priorités.

Concernant justement notre commune, les gros investissements ont été réalisés en début de mandat (achat de la maison Elise Distel, restructuration du Mille Club) et l'endettement est contenu. La fin du mandat sera plus orientée vers des travaux d'entretien de voirie, l'aménagement intérieur de la vieille forge, la poursuite de l'embellissement de notre commune. Je voudrais à ce titre féliciter nos ouvriers communaux pour la belle réalisation du mur en pierre de grès rose le long du parking de la salle Jeanne d'Arc et rappeler qu'au mois d'octobre débutera l'opération des vergers solidaires (**voir THAL Infos N°31 page 22 & 23 décembre 2011**) Après les vacances vous aurez la parole sur le projet de PLU que vos élus ont élaboré, PLU qui arrive dans sa phase finale et qui fixera les orientations pour les vingt prochaines années.

En matière d'animation, avec les membres de l'Association Jeanne d'Arc, nous essayons de vous offrir des animations variées (concert bluegrass, witzowe, projections sur des thèmes de voyage...) que nous souhaiterions voir plus fréquentées par les thaloises et thalois. Des animations, des conférences sont en projet. A la traditionnelle cochonnaille programmée, se rajoutera le 1^{er} et 2 décembre 2012 une foire autour des vins et de la gastronomie avec la participation d'une dizaine de viticulteurs et un repas gastronomique préparé par le chef du Staeffele, Michel Jaeckel.

Pour terminer, je voudrais encore et toujours remercier chaleureusement toutes les personnes qui donnent de leur temps, qu'elles soient élu(e)s ou non, je pense qu'elles se reconnaîtront, car c'est la motivation, l'envie, l'apport de compétences diverses qui font que l'on progresse.

Bonnes vacances à toutes et à tous !

Jean-Claude DISTEL



Les travaux de vos élus

Le Conseil Municipal se réunit en principe tous les premiers lundis du mois à 20 H à la mairie de THAL. Les réunions sont publiques.

Principales décisions du Conseil Municipal du 1^{er} janvier au 31 mai 2012

Attribution d'une aide financière de 25 € dans le cadre d'un voyage scolaire à quatre enfants fréquentant le collège de Saverne

Validation du document unique d'évaluation des risques professionnels et demande d'une subvention auprès du Fonds National de Prévention.

Signature de la Convention d'utilisation de la bibliothèque par l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement « Arc-En-Ciel » de la Communauté de Communes de la Région de Saverne.

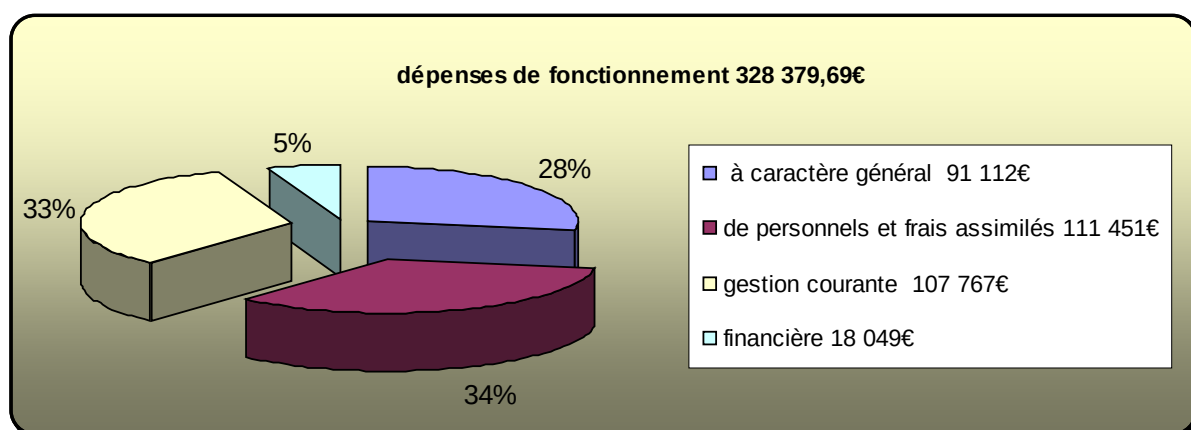
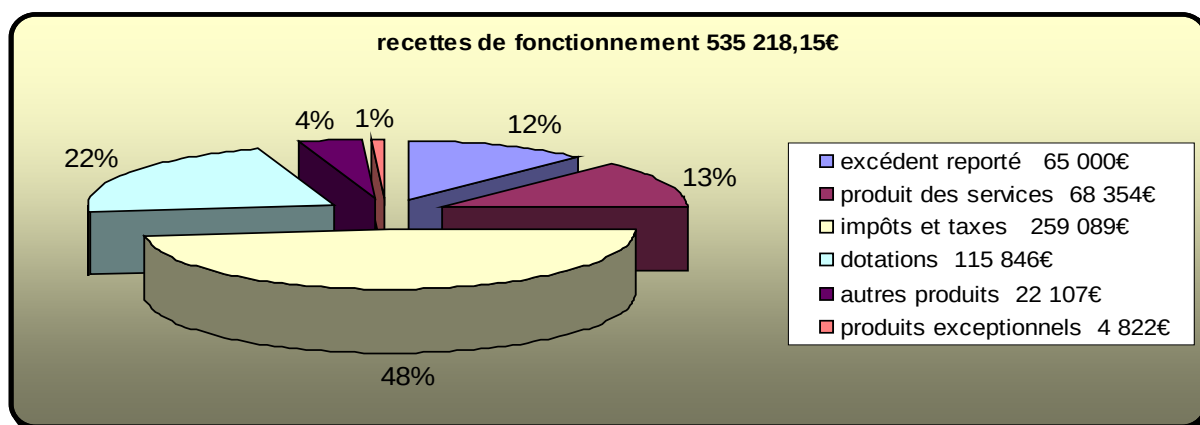
Permissionnaire de la chasse de M. Binz : agrément de M. Gilbert WEBER en remplacement de M. Sébastien THIEBAUT

Adoption du Compte de gestion 2011 établi par M. Jean-Marie MARTZ, trésorier de Saverne

Approbation du Compte administratif 2011 comme suit :

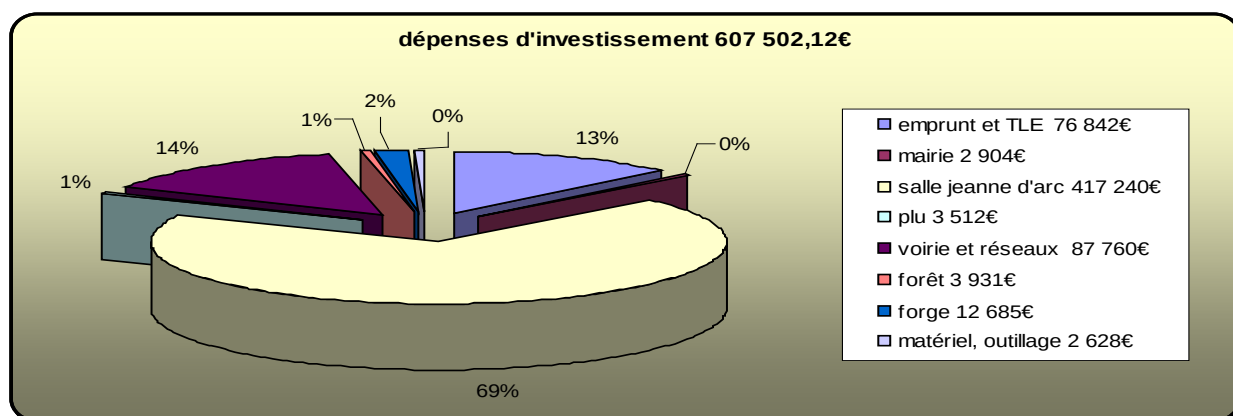
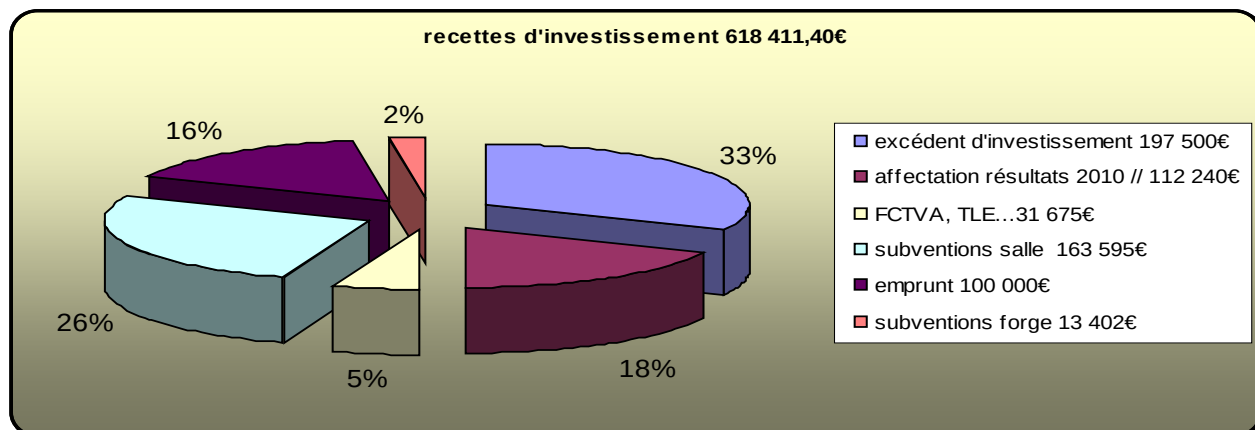
SECTION FONCTIONNEMENT :

• Recettes de l'exercice :	535.218,15 €
• Dépenses de l'exercice :	328.379,69 €
• Excédent :	206.838,46 €



SECTION INVESTISSEMENT :

• Recettes de l'exercice :	618.411,40 €
• Dépenses de l'exercice :	607.502,12 €
Excédent :	10.909,28



Octroi d'une subvention exceptionnelle de 1.000 €uros à l'ASC Brotsch pour faire face aux dépenses générées par le remplacement de la chaudière et les travaux de toiture du club house à THAL SCHWEBWILLER.

Fixation du montant des Subventions accordées en 2012

Aide à la plantation d'arbres fruitiers hautes tiges : versement des aides aux particuliers d'un montant total de 390 € (soit 39 arbres subventionnés)

Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2011 :

• Résultat excédentaire de la Section Fonctionnement 2011 :	206.838,46 €
• Virement à la Section Investissement :	156.838,46 €
• Affectation à l'excédent reporté :	50.000,00 €

Décision de maintenir les taux d'imposition 2012 :

- Taxe d'habitation :	13,26 %
- Taxe foncière (bâti) :	14,74 %
- Taxe foncière (non bâti) :	53,91 %
- Produit résultant :	174.754 €

Approbation du Budget Primitif 2012 aux sommes ci-après :

Section Fonctionnement :	444.474,96 €
Section Investissement :	443.933,18 €

Cession gratuite de la structure mobile désaffectée à l'association « MONSWILLER SPORT PETANQUE ».

Cession au SDIS : d'une partie du terrain de l'ancienne école de St Gall pour la construction d'un dépôt d'incendie.

Le Home Saint Joseph _____

Dernière ligne droite avant l'ouverture de l'EHPAD



Voilà presque une année que notre activité SSR a été délocalisée dans la nouvelle aile du futur EHPAD. Depuis l'été dernier l'ancien bâtiment continue sa métamorphose et malgré quelques aléas de chantier, tout devrait être fin prêt pour accueillir les premiers résidents à compter du 1^{er} janvier prochain.

L'accueil des futurs résidents.

Nous sommes à moins de six mois de la venue des premiers résidents et nous sommes régulièrement sollicités quant aux conditions d'un éventuel futur séjour au Home quand celui-ci sera EHPAD.

Voici quelques réponses aux questions qui nous sont le plus fréquemment posées quant aux conditions d'admission dans l'établissement:

Comment faut-il procéder pour s'inscrire si je désire venir en EHPAD ?

De nombreuses personnes sont déjà inscrites sur notre liste d'attente, mais rien ne s'oppose à ce que vous fassiez la démarche.

Cela est très simple, il suffit de nous contacter et de nous laisser vos coordonnées ainsi que les coordonnées d'une tierce personne référente, et votre demande sera prise en compte

Quand et qui me prévient le cas échéant ?

Nous allons procéder, d'ici la fin du mois d'août à l'envoi d'un courrier aux différents demandeurs qui leur précisera les modalités pratiques et les démarches administratives et médicales à entreprendre le cas échéant. Les destinataires de cette lettre auront alors un mois pour nous faire savoir s'ils souhaitent donner une suite favorable à leur demande.

Combien cela va-t-il me coûter ?

Le tarif n'est pas encore arrêté par les services du Conseil Général, mais il devrait se situer aux alentours de 1 800€ mensuel, hors aides éventuelles auxquelles pourraient prétendre les futurs résidents.

Ce prix couvre l'hébergement en chambre individuelle équipée, avec salle de bain et WC privés, la nourriture et le traitement du linge.

La part dévolue aux soins et à la dépendance sont couverts par le CG 67 et la CPAM.

Quelles sont ces aides aux quelles je pourrais prétendre?

Il peut s'agir d'une part de l'APA (aide personnalisée d'autonomie) accordée sous condition de ressources et de dépendance par le CG 67 et éventuellement de l'APL (aide personnalisée au logement) attribuée par la CAF (caisse d'allocation familiale) de rattachement d'autre part.

Pour toute question ayant trait à l'accueil dans notre maison, c'est avec plaisir que nous vous renseignerons de vive voix si vous nous faites le plaisir de nous rendre visite.

Les emplois proposés dans le futur EHPAD

Nous recherchons plus particulièrement des ASL (agent des services logistique) dans le cadre de l'accroissement de notre capacité d'accueil. Ces postes seront à pourvoir à compter du 1^{er} janvier prochain. Les éventuels candidats voudront bien se faire connaître par écrit auprès de la direction du Home.

Les bénévoles

Les futurs résidents, l'ensemble des salariés et moi-même serions ravis et honorés si des personnes disposant d'un peu de temps libre venaient se joindre à notre équipe de bénévoles, afin de contribuer par cette présence désintéressée, au bien-être des personnes âgées.

Au vu de ce que vous venez de lire, vous constatez que ce moment tant attendu de voir s'ouvrir une « maison de retraite » sur le canton est en voie de réalisation. Beaucoup de travail nous attend au second semestre, aménagement mobilier, traitement des dossiers administratifs, etc..., tout en continuant à assurer les soins de suite et de réadaptation jusqu'au 31 décembre de cette année.

Mais c'est avec confiance et enthousiasme que nous abordons *cette dernière ligne droite* de ce beau projet au service de la personne âgée dépendante.

En conclusion, cher lecteur de Thal-Infos, à la veille de la trêve estivale, tout le personnel du Home Saint Joseph se joint à moi pour vous souhaiter d'excellentes vacances.

Bernard Zapf, Directeur



Travaux : constats et perspectives

L'algéco a quitté le village :



Comme vous avez pu le constater, la place devant la salle Jeanne d'Arc s'est agrandie, car l'algéco a disparu début mai. Certes il a rendu de nombreux et loyaux services notre vieux bâtiment modulaire, mais ces derniers temps, inutilisé et à l'abandon, il faisait « tache » devant la salle Jeanne d'Arc. En place durant presque vingt ans, installé à l'époque pour y accueillir les CP en attendant la fin de la réhabilitation de l'ancien presbytère en école maternelle, il a, par la suite, été occupé par le péri-scolaire et a servi en maintes occasions au tissu associatif de la commune. Pour tous les nostalgiques de cette époque sachez qu'il va retrouver une nouvelle jeunesse à Monswiller au sein de l'association de pétanque (photos ci-dessous).



Un mur rénové :

Autour du Centre des Soins Infirmiers, et ce après la démolition du « poulailler », nos ouvriers municipaux se sont attaqués au mur de pierres en grès. Le résultat est du plus bel effet.



D'importants travaux de voirie :



Toujours dans le souci d'améliorer la qualité de vie et le bien être de nos habitants, nous avons lancé les consultations pour la réfection de la route de St Gall à Haegen et de celle du Schwabenhof qui en ont bien besoin; ainsi que l'amélioration de l'écoulement des eaux dans le Steinweg. Pour ce, une gêne de circulation, voire une interdiction totale d'utiliser ces routes pour une certaine durée, devra être respectée par chacun de nous. A chacun de prendre ses dispositions.

Nous comptons sur votre civisme et votre compréhension pour que ces travaux indispensables se déroulent dans les meilleures conditions. Le résultat en sera d'autant meilleur.

En conséquence, l'aménagement de la voirie et des réseaux secs des Chalets du Géroldseck est momentanément suspendu. Les sommes prévues au budget primitif en section investissement seront donc allouées aux travaux cités ci-dessus.



Ces décisions, non conformes aux dernières promesses (mot du Maire et vœux 2012), méritent quelques explications de la part de notre premier Magistrat: « En effet, nous avons, dans l'optique d'engager l'étude des travaux, fait procéder à l'arpentage du quartier et constaté que, malheureusement, quelques résidents empiétaient sérieusement sur le domaine en principe réservé à la voirie. Ensuite, en poursuivant nos investigations, nous avons eu la surprise de constater qu'au livre foncier et au cadastre, les rues de ce quartier étaient toujours inscrites au nom de la SCI « Chalets du Geroldseck » et que la commune n'en était donc pas propriétaire. En outre, il résulte de ces investigations que la procédure de classement de cette voirie privée en voirie communale n'a pas été régulière, s'agissant de la voirie de ce lotissement. J'ai soumis cette question à divers services juridiques. A ce jour aucune de ces instances consultées n'est en mesure de me fournir de réponses précises. Pour rappel, la procédure de classement de la voirie date de 2005 et la question du premier établissement de la voirie est bien antérieure (les diverses démarches entreprises par les résidents, notamment dans les années 1988 et 1992/1994 en témoignent).|

C'est donc dans un souci d'une bonne utilisation des deniers publics et afin de ne pas bloquer inutilement une importante somme d'argent que les travaux de voirie cités ci-dessus vont être entrepris. Cette route du Piémont étant sans conteste un axe de liaison structurante utilisé par de nombreux automobilistes qui peuvent ainsi entrer directement dans Saverne, ou se garer au parking des dragons. Par ailleurs, cette liaison St Gall Haegen classée route touristique et faisant partie du réseau des itinéraires cyclistes dans le cadre de l'Action de Développement Touristique est très prisée par les cyclos et présente, vu son état de délabrement, de réels dangers pour ces derniers. Il est évident que le projet d'aménagement de la voirie des Chalets du Gérolseck reprendra son cours dès que toutes les ambiguïtés administratives et juridiques seront levées et qu'un compromis avec Reinhardsmunster sera trouvé. »



NDLR : les photos ci-dessus ont été prises lors d'une récente sortie dominicale du « VESPAS SCOOTER CLUB DE STRASBOURG » Les participants ont trouvé l'endroit tellement idyllique qu'ils se sont arrêtés pour prendre l'apéritif sur le pré, alors que cette pause n'était absolument pas prévue. On a même pu entendre dire : « Ici c'est le paradis. »



Un banc devant la forge :



Plantées en grande partie par les ancêtres de notre village, nos forêts sont visitées de plus en plus fréquemment par des minis tornades et tempêtes en tous genres, souvent très violentes, comme celles de 1999 !!! Pour des raisons de coût d'exploitation certains de ces arbres sont voués au pourrissement. Néanmoins un sapin a échappé à ce triste sort. Avec l'accord de l'ONF, et après être passé entre les mains expertes de nos ouvriers communaux : tronçonnage, ponçage et voilà un banc installé devant la forge, où bien des jambes fatiguées sauront se reposer !!!

Les vœux du Maire



Fidèle à la tradition, le Maire et son Conseil Municipal invitaient la population, les forces vives de la Commune et les nouveaux arrivants, aux « vœux du maire », illustrés, cette année, par un diaporama retraçant les grands moments de 2011. Une ambiance conviviale et chaleureuse régnait en cette fin d'après-midi dans la salle Jeanne d'Arc, et les convives n'ont pas boudé le plaisir de se retrouver, de partager galettes des rois et verre de l'amitié après le discours du Maire.

Jean Claude Distel n'a pas manqué de remercier toutes les forces vives du village qui, tout au long de l'année, s'investissent et participent à l'animation du village. Il était évident que la problématique de la crise actuelle était d'actualité mais il ne manqua pas de rappeler, que malgré tout, 2011 a été une année riche en réalisations. Un des temps forts fut sans conteste l'achèvement des travaux au Mille Club, son inauguration et que depuis sa mise en service, de nouvelles activités sont proposées. Par ailleurs il a été procédé à la réfection de la voirie sortie St Gall et la mise en place d'une nouvelle rambarde le long du Mosselbach. Des travaux de ravalement de la façade et la réfection de la toiture de l'école

maternelle ont également été menés par le SIVU Haegothal.

Ce n'est pas pour autant qu'il ne se passera rien en 2012 : l'aménagement de la voirie et des réseaux secs des chalets du Géroldseck seront au programme. L'aménagement progressif de la vieille forge se poursuit et devrait devenir, à l'étage, le lieu de mémoire du village. Diverses activités culturelles pourraient se tenir au rez-de-chaussée. Il est prévu la sécurisation du centre du village par une zone 30. Le PLU devrait être finalisé au courant de cette année, une réunion publique sera organisée à cet effet. Le lancement de l'opération vergers solidaires se fera en partenariat avec la Com Com de SAVERNE. On peut espérer le démarrage de la construction et l'aménagement de la Caserne des Pompiers à St Gall.

En conclusion il invite et encourage l'ensemble de la population à participer aux différentes manifestations organisées par les Associations locales. Pour clore les festivités, le premier magistrat a remis un petit présent aux citoyens de Thal, qui procèdent, tout au long de l'année, à l'arrosage des fleurs.

Osterputz



En ce 17 mars 2012, l'équipe municipale a parcouru les entrées du village, les rues et les places...

Munis de gants et de sacs plastiques, chaque duo avait fort à faire !

Que de bouteilles ramassées à l'espace aménagé comme aire de repos par le Conseil Général à l'entrée de la forêt du Tannenwald, RD 218.

Et que dire de la route menant de St Gall à Haegen : vieille tôle, grillage, seaux en plastique, pneus, sans compter toutes les bouteilles en verre et en plastique...

Après deux bonnes heures de ramassage, nous nous sommes retrouvés avec une remorque pleine de sachets tel que nous la montre la photo.

Il est triste de constater que de nombreuses personnes respectent si peu le tri et se moquent ainsi de toutes les campagnes de sensibilisation aux déchets... Néanmoins il a été constaté que le volume ramassé n'atteint pas celui de la précédente édition, et de conclure que tout espoir n'est pas perdu. Un effort reste à faire !!! Mais après l'effort, le réconfort... C'est ainsi qu'un apéro fut servi à toutes les personnes ayant contribué à cette action.



Vergers solidaires Opération de la Communauté de Commune de Saverne Début de l'opération 2012 (rappel Thal infos N°31 p. 22 & 23 décembre 2011)

Les actions « Vergers Solidaires » se déclinent de la manière suivante :



Restauration et entretien des vergers hautes-tiges chez les particuliers ou les associations, avec obligation de faire intervenir une entreprise d'insertion

Achat et plantation d'arbres hautes-tiges, hors zone constructible

Plantation de haies refuges pour la faune

Animations sur l'écologie du verger et son entretien écologique

Modalités d'inscription : en mairie.

Financement et subventionnement :

Achat d'arbres hautes-tiges :

25% Région Alsace, 25% Conseil Général du Bas-Rhin, 50% à la charge du propriétaire

Restauration et entretien :

40% Région Alsace, 40% Conseil Général du Bas-Rhin, 20% à la charge du propriétaire

Plantation haies refuge pour la faune :

35% Région Alsace, 35% Conseil Général du Bas-Rhin, 30% à la charge du propriétaire

Animations sur l'écologie du verger haute tige :

35% Région Alsace, 35% Conseil Général du Bas-Rhin, 30% à la charge de la Communauté de Communes de Saverne **(les particuliers bénéficiaires du programme vergers solidaires devront participer à ces animations)** contact@cc-saverne.fr

La Commune de Thal reconduit également son opération « planter un arbre »

Le 8 mai



C'est après la messe célébrée par le curé Philippe AMECY qu'une foule nombreuse et recueillie s'est rassemblée autour du monument aux morts pour commémorer le 67^e anniversaire de la victoire remportée par les armées françaises et alliées sur la barbarie nazie. Cette cérémonie a été rehaussée par la participation de la clique des pompiers et de la chorale Ste Cécile.

Et c'est avec beaucoup d'émotion que le maire de Thal donna lecture des passages de la lettre de Marc Laffineur Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants : « Tout au long de ce conflit, les Français ont vécu, ou survécu, entre crainte et espoir. En 1942, dont nous commémorons cette année le 70^e anniversaire, ces deux sentiments sont mêlés comme jamais.

1942, c'est en effet le temps de la honte, avec la mise en œuvre de la Shoah, les premiers convois vers Auschwitz. C'est le temps de la faim, de la peur, du mépris, celui des fusillades d'otages, de la Relève, de la conscription obligatoire -avant le STO – pour aller travailler en Allemagne. Mais 1942 est aussi l'année de l'incorporation de force pour les alsaciens, mosellans et luxembourgeois... Le 25 août 2012, cela fera 70 ans que 12 classes d'âge de la génération des alsaciens, ceux nés entre 1914 et 1925 ont subi le processus infernal de l'incorporation, le 8 mai 1945, c'est la fin de ce temps de la crainte, l'aboutissement de ce temps de l'espoir, la Victoire. »

Dans un message plus personnel et au terme d'une campagne présidentielle de plusieurs mois, le premier magistrat Jean Claude Distel invita ses concitoyens à une certaine vigilance face à la montée de l'extrémisme, non seulement en France, mais aussi en Europe, de ne pas stigmatiser un camp contre l'autre...mais qu'il est temps de tendre vers plus de solidarité, une meilleure répartition des richesses mais également vers plus d'efforts. Ce sera là, la clé de la réussite pour notre pays. Pour conclure cette matinée ensoleillée, tous les participants furent conviés au « pot de l'amitié »



La fête des aînés du 8 mai



Dimanche ou mardi, peu importe, aujourd'hui c'est jour de fête ! Une centaine de personnes a répondu à l'invitation de la commune. Les retrouvailles sont toujours joyeuses et animées et l'équipe municipale ne peut que se réjouir devant une assemblée gaie, pleine de vie et d'appétit.

Le repas préparé par Marc et son équipe a fait l'unanimité...sans parler de la dégustation de ces nombreux fromages peu connus et un dessert plein de saveurs !

La présentation des costumes alsaciens a ravivé bien des souvenirs...et pour finir la journée, tous les invités sont repartis avec un petit présent offert par la commune.

« Le vrai bonheur, c'est de vivre le temps au présent ! »



Images insolites

Le général hiver ayant été particulièrement sévère certains jours (- 16°), il a recouvert notre Mosselbach d'une bien belle couche de glace par endroit.



Mais avec l'arrivée du printemps, certains citoyens de Thal ont su dénicher des orchidées sauvages dans nos prairies et les emprisonner dans leur appareil photo.



Le fleurissement de la commune.



Dès la fin de l'hiver, la nature se réveille, les premières fleurs annoncent le printemps...mais, dans nos jardinières, dans nos bacs à fleurs, l'aide est indispensable...

Alors vient le moment des plantations...géraniums, surfinias, œillets...

La liste est longue et le choix délicat...

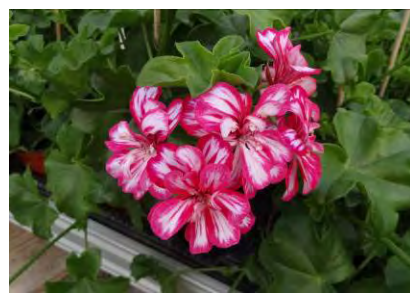
L'été sera t'il chaud ? Pluvieux ?

Un tour chez le pépiniériste...quelques conseils...enfin on choisit...un assortiment multicolore...

Puis s'en suit une journée de plantations à 6 mains....et tout est en place...

Et nous comptons sur tous les volontaires pour les arrosages durant l'été.

D'avance un MERCI à tous.



"Unser Dàhl àm Mosselbàch"

Mémoire & Patrimoine de Thal



Cette toute nouvelle association propose sa première publication : une brochure de 34 pages avec un essai d'inventaire des croix et Bildstocks du ban de Thal et environs. Il comprend une partie du Tannenwald et du Strackenbergr (Massif en face de la Maissonette de Pierre).

De nombreuses photos couleurs, croquis et aquarelles avec commentaires.... Edition limitée au format de poche A5 au prix de 6 €uros l'exemplaire.

Par ailleurs, grâce au soutien de notre maire, M. Jean Claude Distel, quelques exemplaires sont déposés à la mairie.

Dans l'immédiat, pour vous réserver ou prendre livraison d'un exemplaire.

Vous pouvez contacter :

Jean Marie Ehrmann 28, rue du Mosselbach
à Thal tél. 03 88 91 18 65

Jean Louis Ritt 3, rue du Hirschberg
à Saint-Gall tél. 03 88 70 62 48

voir aussi p.25

Mémoire et Patrimoine de Thal
"Unser Dàhl àm Mosselbàch"
BILDSTOCKS ET CROIX
du ban de Thal-Marmoutier et alentours
concernant des habitants de
THAL - SCHWEBWILLER - St. GALL

Elections Présidentielles

Résultats THAL 1er tour

Lors de ces élections présidentielles, vous avez été nombreux à vous déplacer pour accomplir votre devoir électoral. Sur cette page vous trouverez les résultats complets enregistrés en notre mairie.

inscrits	635
votants	553 87,10%
exprimés	537

SARKOZY	214
LE PEN	124
HOLLANDE	86
BAYROU	54
MELENCHON	21
JOLY	14
POUTOU	9
ARTHAUD	7
DUPONT- AIGNAN	6
CHEMINADE	2

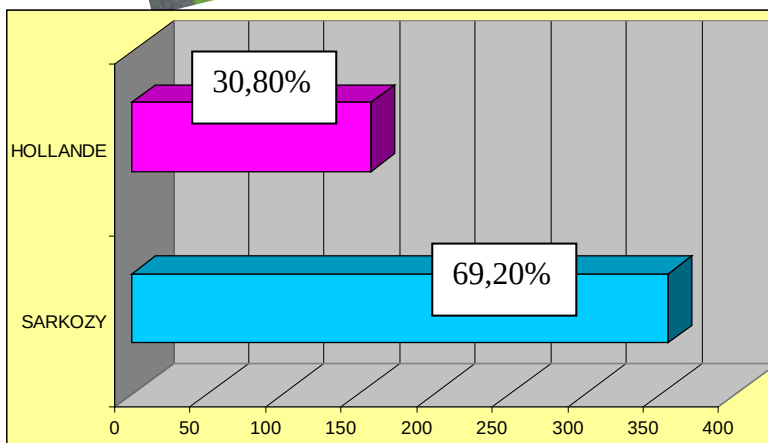


2ème tour



inscrits	635
votants	539 84,90%
exprimés	513

SARKOZY	355
HOLLANDE	158



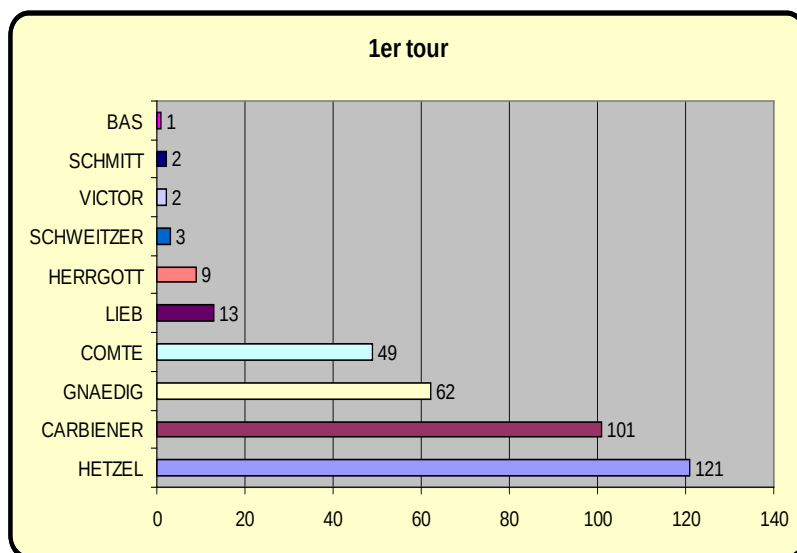
Elections législatives

Résultats THAL 1er tour

inscrits	633
votants	370 58,45%
exprimés	363

HETZEL	121	33,33%
CARBIENER	101	27,82%
GNAEDIG	62	17,08%
COMTE	49	13,50%
LIEB	13	3,58%
HERRGOTT	9	2,48%
SCHWEITZER	3	0,83%
VICTOR	2	0,55%
SCHMITT	2	0,55%
BAS	1	0,28%

Lors de ces élections législatives, vous avez été moins nombreux à vous déplacer pour accomplir votre devoir électoral. Sur cette page vous trouverez les résultats complets enregistrés en notre mairie.



2ème tour

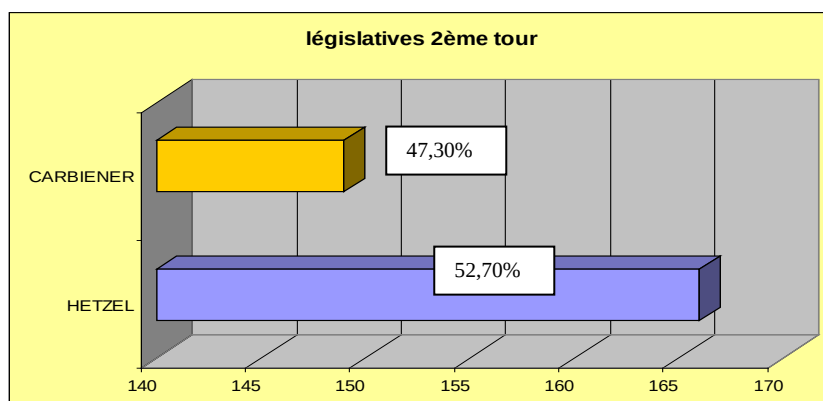


Un nouveau député : Patrick HETZEL UMP



inscrits	633
votants	338 53,40%
exprimés	315

HETZEL	166
CARBIENER	149



Les pompiers en manœuvre



C'est aux établissements Hopfner de Thal-Marmoutier que s'est déroulée la manœuvre SA (secteur administratif) des sapeurs pompiers. Tous nos remerciements pour leur accueil.

Un départ de feu fictif avec recherche de victime en était le scénario. Au cours de cet exercice il a été également procédé à une évaluation des moyens hydrauliques.



«Les hommes du sergent Fabien Dentel de la section locale rapidement rejoints par les pompiers de Saverne, de Marmoutier ainsi que d'Otterswiller ont mené à bien leurs missions », constate le lieutenant Rosin chef de groupe et premier COS (commandant des opérations de secours). « Ce type d'exercice permet également, hormis une appréciation générale du protocole d'intervention, une évaluation des moyens hydrauliques en cas de sinistre majeur sur la commune mais aussi une prise en compte des risques éventuels ainsi que d'une connaissance approfondie

des lieux », ajoute le capitaine James Fridli chef de colonne.

Le capitaine Sabos, chef du centre de Saverne, chef SA et UT (unité territoriale) présent pour l'occasion en qualité d'observateur a pu apprécier la cohésion et la réactivité des différents intervenants au nombre d'une vingtaine.



Des nouvelles de la STUB



Depuis janvier, nous nous sommes retrouvés un bon nombre de fois, toujours dans la bonne humeur, toujours à déguster les meilleurs gâteaux ...du monde ! Le jeudi 15 mars nous nous sommes rendus à Kirrwiller pour découvrir un autre monde, celui des strass et des paillettes. Le spectacle fut grandiose et

c'est sans retenue que nous avons tous passé un excellent moment...Nous y retournerons sûrement en 2013.

Nous avons organisé une vente de Pâques le dimanche 1^{er} avril. Celle-ci s'est déroulée dans l'atrium du Home St Joseph. Ce fut une très belle après-midi, la vente des laemeles et autres articles de Pâques a connu un joli succès.

Puis le 03 avril, nous avons tenu un stand au marché, là aussi ce fut une belle réussite, toutes ces manifestations motivent la troupe qui, dès ce printemps, s'est remis aux « activités » en prévision de la vente de la fin d'année prévue le 25 novembre au home et le 1^{er} et 2 décembre à la salle Jeanne d'Arc.



La STUB en excursion : 6 juin 2012



Après le ramassage en bus conduit par Hubert, nous voilà en route pour Wingen sur Moder, la visite du nouveau musée Lalique est au programme. Une visite guidée très complète nous permis de faire connaissance avec René Lalique et ses descendants. Des pièces de toute beauté sont exposées et les thèmes principaux sont la Femme, la Flore et la FauneLes trois F ...repris dans un jardin aménagé. C'est un très beau musée, à

visiter sans attendre.

Nous avons pris le repas au Haselfurtherweyer, ce fut bon et copieux.

Après le repas, le soleil fit son apparition ce qui nous arrangea bien pour la visite des jardins de Bitche. Chaque jardin a un thème bien précis, nous y avons longuement flâné avant de reprendre le bus pour le retour.

Ce fut une agréable journée, merci à tous pour votre participation.



La bibliothèque voyage



A deux reprises, la bibliothèque de Thal-Marmoutier invitait à des « Soirée Voyage ». En février, Danièle et Rémy ont emmené, pour une première, une cinquantaine de spectateurs dans les pays nordiques. C'est en kayak que l'on a pu découvrir le Spitzberg, ses glaciers, ses icebergs, sa faune et flore. La balade écossaise, au son de la cornemuse et d'agréables mélodies locales, a charmé le public présent. Il faut dire que la nouvelle salle du mille club se prête parfaitement à ce type de manifestation.

Présents ce soir là, Danielle et François ont pris le relais en avril. C'est ainsi qu'ils ont présenté leurs fascinants diaporamas sur le Cambodge et le Rajasthan. Grands voyageurs, et se déplaçant avec les moyens de transports locaux, vivant au plus près de la population locale ils ont ramené dans leurs sac à dos des portraits et des images inédites qu'ils ont partagés avec la salle.

La foire annuelle aux chameaux de Puskhar, doublée d'un pèlerinage particulièrement authentique, a sans aucun doute surpris. Là aussi la musique locale originale cambodgienne et indienne a créé une ambiance particulière.

Après les traditionnels échanges en fin de projection, il s'est avéré que le fidèle public en redemande. Dès le retour de la mauvaise saison, de nouvelles projections seront programmées. Avis aux amateurs ! Alors à la prochaine ? **Renseignements chez Rémy Lehmann 03 88 91 15 79**



Ouverture de la bibliothèque :

Tél : 03 88 71 15 11
Mail : bibliothal@orange.fr



Heures d'ouverture:

-mercredi de 16h à 18h
-jeudi de 16h à 18h30

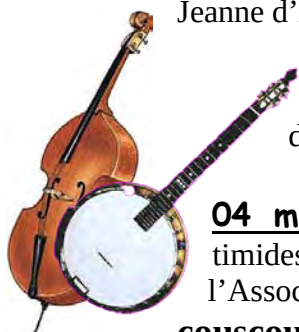
Attention : Pendant les congés scolaires, la bibliothèque est uniquement ouverte
jeudi soir de 16h à 18h30

La bibliothèque sera fermée du 27 août au 02 septembre 2012

Possibilité de consulter **le catalogue en ligne** de la Bibliothèque Départementale du Bas-Rhin sur le site de la BDBR puis de réserver les livres souhaités à la **bibliothèque de THAL**

La Salle Jeanne d'Arc s'anime

Avec la réfection du Mille-Club, une nouvelle dynamique souffle au sein de l'Association Salle Jeanne d'Arc. En effet, trois manifestations ont été organisées lors de ce semestre.



21 janvier : Serge Rieger et ses amis sont venus donner un concert de **Bluegrass**. Le public présent, était ravi de la prestation du groupe.

04 mars : l'Association a proposé un repas. Après de timides inscriptions, faisant craindre l'annulation, l'Association a tout de même servi 180 repas. Ce **couscous** fut royal, la piste de danse a permis la chasse aux calories ...et pour combler l'après-midi, une tombola richement dotée fit de nombreux gagnants.



17 avril : l'association a organisé un « **WITZOWE** », il s'agissait de raconter des blagues au public, celui-ci était nombreux et les rires étaient joyeux et parfois bruyants... Le groupe originaire de Brumath a animé la soirée; alliant blagues et folklore durant trois heures environ. Une mention toute particulière à notre conteur local **Georges Grienberger**. MERCI Georges pour ta participation. Une petite restauration a été servie pour caler les creux et étancher les soifs.

Toutes ces manifestations, activement suivies, permettent une bonne gestion de la salle et évitent de puiser dans les impôts locaux pour pallier aux frais courants de fonctionnement. Elles permettent également aux personnes de se rencontrer et rendent cet endroit chaleureux et convivial.

Dès à présent prenez date des manifestations prévues à l'automne :

18 novembre : **Cochonnailles**...Retenez dès à présent cette date. Un orchestre vous fera danser et une tombola vous sera proposée.

1^{er} et 2 décembre : Grande première; **Foire autour des vins et de la gastronomie** avec la présence de vigneronns d'Alsace et du Sud de la France : Rasteau (Côtes du Rhône), Côtes de Ventoux, Côtes de Lubéron, Coteaux du Languedoc.

Le samedi soir vous sera proposé **un repas gastronomique** préparé par Michel Jaeckel, Chef du restaurant « le Staeffele » de Saverne.

Durant ces deux jours, la Gungelstub tiendra également un stand....Des informations plus précises vous parviendront cet automne.

Balade vosgienne



Une vingtaine de personnes s'était inscrite chez le guide PIERRE pour cette sortie « **Maïkür** ». Organiser une randonnée de deux jours dans les Hautes Vosges, fin avril, n'est ce pas un peu tôt dans la saison ? Tout le groupe était bien équipé, portant gants, bonnets, vêtements chauds et imperméables...La surprise fut de taille...deux belles journées ensoleillées...une température idéale pour la ballade et le pique nique...Notre guide nous avait concocté un parcours quelque peu audacieux.



C'est à 9h30 que nous sommes arrivés en voiture au lac d'Alfeld, point de départ et de retour de notre périple. Le circuit empruntait le GR 531 direction le Gresson Moyen, puis le lac Grand Neuweiher, parcours parfois accidenté, avec des descentes et bien sûr des montées, avec passage sur les chaumes avec à l'horizon la chaîne des Alpes. En milieu d'après-midi, nous avons atteint le lac des Perches, puis une dernière pente raide nous conduit au col des Perches (1070m). Un dernier effort a été nécessaire pour atteindre le

Rouge Gazon, lieu de notre nuitée.

Nous avons passé une agréable soirée, les blagues de Marie Thérèse, nous ont bien fait rire et nous ont fait oublier notre fatigue. Il faut dire qu'elle est douée dans sa manière de conter.

Le lendemain après un petit déjeuner copieux avec des produits de la ferme, c'est sous un ciel couvert et un vent fort que nous débutons notre deuxième journée qui devait nous conduire au Ballon d'Alsace. Parcours vallonné, sans difficultés majeures jusqu'au pied du Ballon, où une grande partie du groupe dû rebrousser chemin, à cause des névés et de la corniche de neige effondrée qui encombraient le chemin d'accès. C'est à ce moment là que l'orage se mit à gronder accompagné d'une pluie battante et de grêlons. Et c'est trempé, fatigué, mais heureux que tout le groupe se retrouva au point de départ.

Un grand merci à notre guide pour cette nouvelle découverte de ce massif vosgien et à l'année prochaine pour une nouvelle aventure.



Le Football



A.S.C. BROTSCH



BIRKENWALD



HAEGEN



REINHARDSMUNSTER



THAL-MARMOUTIER

L'A.S.C. Brotsch avait programmé, comme d'habitude ces traditionnelles activités hivernales. C'est ainsi que les jeunes du club ont été réunis autour du sapin de Noël, pour fêter comme il se doit la fin de l'année. Quant aux inconditionnels joueurs de cartes, ils se sont retrouvés pour le tournoi de belote à Reinhardsmunster.



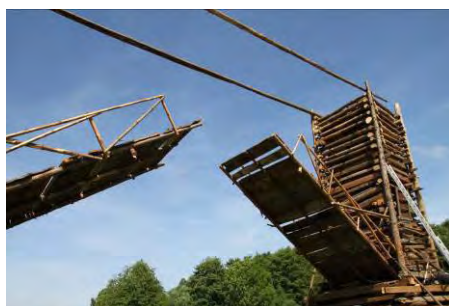
Le feu de la St Jean.



Ce sont bien sûr les jeux olympiques de Londres qui ont inspiré cette année l'équipe du président Marc SCHALL... mais peut-être aussi le jubilé de la Reine d'Angleterre? Les deux sans aucun doute. En construisant le « Tower Bridge » de Londres, ce sont pratiquement deux bûchers qui se sont enflammés dans la nuit du 23 juin. En tout cas, félicitations aux concepteurs, car l'oeuvre éphémère fut particulièrement remarquable...elle mériterait pouvoir être admirée plus longtemps... mais faut-il le rappeler, cet ouvrage est bel et bien érigé pour se consumer selon la tradition des feux de la St Jean. Depuis les temps immémoriaux, le solstice d'été, jour le plus long de l'année, est célébré le 21 ou le 22 juin par des feux de joie : on fête la lumière et l'arrivée de l'été, cette date marquant le début d'un nouveau cycle de la nature. Mais l'Eglise, au V^{ème} siècle, a placé le solstice d'été sous le signe de St Jean Baptiste, né un 24 juin, afin de lutter contre les cultes païens du soleil. C'est pourquoi les feux ont lieu dans la nuit du 23 au 24 juin. En outre, depuis 1982, c'est aussi la fête

de la musique qui, le 21 de ce mois, dans plus de 100 pays, célèbre le début de l'été.

En tout cas chapeaux bas à toutes les personnes qui participent à l'organisation de cette soirée exceptionnelle. Une mention toute particulière à Jean Pierre Hopfner, notre ouvrier communal, aux différentes entreprises locales, Charpente Hopfner, Transports Brill, Transports Sali et Wintzerith Mathieu. Sans leur soutien logistique une telle réalisation ne pourrait se faire.



Badminton-Club : Saison 2011/12



Amaël Chavain, médaillé de bronze, Julie Soulet, médaillée d'or, entourés du président du BC Thal, Raphaël Süss. PHOTO DNA

La saison 2011/2012 se termine avec des fortunes diverses pour les équipes seniors :

L'équipe 1 a terminé première de sa poule en division 1, et accède en régionale 2.

L'équipe 2 qui était en division 2 finit dernière et descend en division 3,

L'équipe 3 qui évoluait en division 3 monte en division 2, donc inversion des 2 équipes.

La saison prochaine nous devrions repartir avec 3 équipes : l'une en régionale 2, la suivante en division 2 et une autre en division 3.



Les jeunes ont aussi remporté quelques titres, Soulet Julie gagne le circuit jeune cadette, première à la finale départementale et première à la finale régionale. BRAVO

En poussin, Thal finit aux trois premières places de la zone nord, avec Ernwein Amaël, Holtzmann Théo et Zuber Jules. Aux finales départementales et régionales, ils ont été battus par Adam Blanchet de l'ASSPTT Strasbourg et Muller Célian de Molsheim.

A noter que Amaël et Théo finissent vice champion du Bas Rhin et vice champion d'Alsace en double hommes poussins, battus à chaque fois par une paire composée de joueurs strasbourgeois et molsheimois...

Sur le plan associatif, le BC Thal s'est lancé dans l'organisation de sa première soirée moules frites, le succès était au rendez-vous, malgré la



coupure de courant et une météo pas très clémente (-20°). 350 personnes avaient répondu présent.

La 2^{ème} édition est déjà prévue, elle aura lieu le 02 mars 2013, avec l'orchestre Déclic, attention les places seront limitées.

Pour clore la saison, je vous donne rendez vous le soir du 13 juillet, **feu d'artifice et bal populaire**, animé par l'orchestre Megaboys. Des membres du club passeront pour le traditionnel ramassage des lots de tombola, début juillet.

D'avance merci.



Unser Dàhl àm Mosselbàch

Une nouvelle association locale est en train de naître à Thal-Marmoutier.



Dénommée Mémoire et Patrimoine de Thal “**Unser Dàhl àm Mosselbàch**”, cette association déposera ses statuts début juillet au Tribunal d’Instance de Saverne.

Elle aura pour objectif de promouvoir et sauvegarder la mémoire collective, et de sensibiliser aux traditions et à l’histoire de Thal, de Schwebwiller et St Gall. Elle effectuera des recherches et collectera des données afin de créer un fonds documentaire. L’exploitation de ces sources permettra la rédaction d’articles, de brochures ou de livres.

Pour s’en donner les moyens, elle se propose d’organiser toutes les actions compatibles avec ce but informel et culturel. Elle pourra organiser ou apporter son aide à toutes sortes de manifestations telles que : réunions, formations, expositions, conférences, sorties, manifestations festives etc... Elle ne poursuit ni but politique ni religieux.

Grâce à la municipalité qui soutient cette action depuis 2001, une petite équipe s’est tout d’abord lancée dans le classement et l’exploitation des archives existantes. Quelques expéditions aux archives départementales ont permis de retrouver des documents anciens parfois difficiles à traduire comme l’ancien allemand ou le mélange de l’alsacien avec du latin. N’oublions pas que de l’année 925 à 1648 nous avons fait partie de l’Empire Germanique. Pour certaines sorties sur le terrain il nous a fallu obtenir des autorisations spéciales de circulation. Nous remercions les organismes qui nous les ont accordées. Scanner les photos mises ponctuellement à notre disposition par les habitants est une autre manière de compléter ce fonds documentaire.



Pourquoi créer une telle association ?

Nous venons de faire éditer un premier livret (**voir page 14**) qui porte sur une étude des croix rurales édifiées sur le ban de Thal-Marmoutier ou à proximité ayant un rapport avec des habitants de notre commune et leurs ancêtres. Ces brochures seront destinées à un large public et vendues pour couvrir les frais d’édition et préparer le prochain livret ou livre.

Ce premier fascicule couleur de 36 pages permettra de redécouvrir ce patrimoine artistique et historique. Nous passons devant ces monuments depuis 30, 40, 50 ans et nous ne connaissons pas leur histoire profonde ni les événements qui y sont liés.

Les membres fondateurs seront au nombre de 9. Le maire en fonction sera d’office membre d’honneur de l’association.

Beaucoup d’entre nous connaissent mieux l’histoire de France que l’histoire de l’Alsace. Penchons-nous un peu sur le passé dans notre région. Nous l’aimerons davantage, notre province !

Penchons nous sur le patrimoine encore existant, nous l’aimerons d’autant plus et le protégerons d’autant mieux. Il faut connaître le passé pour comprendre l’avenir. L’inventeur de la brouette était-il moins intelligent que l’inventeur du TGV ? Il n’y a qu’à compter les kms que nous avons parcourus d’une part avec l’un et d’autre part avec l’autre... Qui-sait ???

Arthur Oberlé



Compostage



Le public était certes clairsemé mais les intervenants ont su captiver leur auditoire et les échanges furent fort intéressants.

Dans un premier temps, il a été passé en revue les différents modes de traitement de nos déchets, malheureusement de plus en plus nombreux. Force est de constater qu'aucune méthode de traitement n'est vraiment satisfaisante : l'enfouissement produit du méthane, gaz particulièrement nocif pour l'effet de serre, l'incinération rejette énormément de CO₂... Sachant

qu'en 40 ans les ordures ménagères ont plus que doublé en France et que la courbe ne s'inverse pas, qu'une carte téléphonique a une durée de vie de 1000 ans, qu'un habitant produit actuellement 391kg de déchets dont 125kg de déchets verts...une solution s'impose, le **COMPOSTAGE**, mais pourquoi composter ? Cela permettra de réduire considérablement nos déchets car dans la nature, rien ne se perd, tout se transforme. On peut faire son tas minutieusement et avec beaucoup de méthode...mais on peut tout simplement laisser faire ... Alors, si vous n'êtes pas encore convaincu, essayez. Quelques conseils pour réussir : il faut du **BRUN**, du **VERT**, de **L'AIR**, de **L'EAU** et de la **TERRE** et de préférence couvrir à l'automne...les petites bêtes se chargeront du reste.

Pour plus de renseignements il est possible d'emprunter des livres à la bibliothèque de Thal ou bien surfer sur le site du Smictom. : www.smictomdesaverne.fr

Info énergie



C'était un frais matin de mars. Peut-être l'avez vous entendu dans le ciel de Thal, aux premières heures de la journée, un hélicoptère survolait nos maisons et prenait « des photos thermiques » en vue d'élaborer une carte des déperditions énergétiques de notre village. Cette photo aérienne bien particulière, vous avez pu la voir exposée au bureau de vote lors des deux tours des législatives. Elle peut encore être consultable à la mairie. Par contre, elle ne couvre que la partie EST du village, des ateliers municipaux jusqu'à la rue des bergers, et jusqu'au home St Joseph.

L'autre matin, Julien Maglott, conseiller info énergie, a interprété et commenté les résultats de ce document fort instructif, mais qui peut induire en erreur une personne non initiée. Un minimum d'explication est nécessaire. Alors si vous avez des projets d'économie d'énergie n'hésitez pas à le contacter, ses conseils gratuits sont très riches ...

Il est employé au Pays de Saverne Plaine et Plateau, 16 rue du Zornhof 67700 SAVERNE

Tél : 09 72 28 95 73 Fax : 03 88 91 69 61 www.psppmonpays.org

info.energie@paysdesaverne.org

Le mot des maternelles

Les élèves de grande section ont appris le nom de toutes les lettres de l'alphabet. Pour bien les mémoriser ils les ont formées avec leur corps ! Voilà le résultat !



Avez-vous réussi à lire ces mots que nous avons écrits avec notre corps ???

Il fallait lire :

BONJOUR A VOUS

Olympiades 2012

Le mercredi 16 mai 2012, les maternelles et les CP du RPI Haegothal se sont retrouvés pour participer aux désormais célèbres olympiades. Encadrés par des parents et des élèves du CE2/CM1 de Haegen, les enfants se sont affrontés dans divers ateliers sportifs.

Aujourd'hui, c'est à vous de jouer en essayant d'associer chaque photo à son action !

Voici les étiquettes :

LANCER PRECIS

ASSIETTES CHINOISES

FRANCHIR

CHAMBOULE TOUT

PARACHUTE

S'OPPOSER

GRIMPER/SAUTER

SAUTER HAUT

...et voilà les photos :



Les CE2 CM1 de Haegen

Course d'orientation interscolaire



Ce jeudi matin, la forêt de Dimbthal a revêtu un aspect un peu particulier, celui d'une course d'orientation interscolaire. Par une météo clémente, un peu plus de 80 élèves issus des sections primaires de Marmoutier, Dimbthal, Hengwiller et de Haegen, accompagnés de leurs enseignants et de

quelques parents ont arpenté les pistes forestières du secteur à la découverte de la faune et de la flore locale. « L'idée gambergeait depuis un moment » avoue Pascale Jourdan institutrice à Hengwiller et organisatrice de la manifestation dans le cadre de l'USEP (Union Sportive de l'Ecole Primaire). Repérage photo, recherche de balises et enquêtes diverses attendaient donc nos jeunes écoliers à travers un parcours judicieusement choisi afin de mieux comprendre l'écosystème environnant, le tout bien évidemment chronométré. Les différentes équipes rivalisant d'habileté ont été difficiles à départager, et rendez-vous est déjà pris pour la dernière rencontre USEP devant se dérouler à Haegen début juillet et ayant pour thème <<l'approche du tennis>>. Elle sera organisée par Denis Roth.



Une année au CP

On a appris à lire. Maintenant on sait lire nos livres tout seul.



On a appris à calculer ! On sait compter jusqu'à 100 !



Grâce à Grégoire on a appris à trier les déchets.



On a même un "lombricomposteur" pour nos déchets ! Gulliver notre ver de terre se régale !



On a réalisé une expérience : nous avons enterré nos déchets.

On a regardé ce qui disparaît et ce qui ne disparaît pas !



2 mois plus tard :

Seulement le trognon de pomme et le gâteau ont disparu. Le reste pollue !

Le RPI chante



C'est normal, en fin d'année scolaire les enfants du RPI Haegothal montent sur scène pour présenter à leurs parents et proches, un beau spectacle, aboutissement de leur travail. C'est ainsi que l'autre soir la salle Jeanne d'Arc a été envahie par des tribus d'indiens et de cow-boys en tout genre. Les tenues très colorées étaient du plus bel effet et les différents chants et danses interprétés, avec justesse et précision, par les enfants ont ravi le nombreux public présent.

Pendant toute l'année, les enfants ont répété, avec leurs enseignants respectifs et l'intervenante en musique, Christine Thomas, leurs chansons avec une bande-son sur CD éditée par « Approchants ». Les classes ont travaillé sur la base de ce répertoire, qui, cette année, proposait la thématique du Far-West. A cet effet nos jeunes artistes nous ont remémoré l'histoire de l'Ouest américain, et fait redécouvrir les célèbres personnages du Nouveau Monde : Christophe Colomb, Lucky Lucke, Nagawaky le petit indien... On a également eu l'occasion de revisiter la variété des styles de musique spécifiques aux différentes époques : Gospel, swing, country, musique de film, le très rythmé bubbel gum...



Après avoir enterré la hache de guerre et fumé le calumet de la paix, les Indiens et les «visages pâles» ont entamé tous ensemble la bande originale du film « Christophe Colomb » par Vangelis où les 130 enfants du RPI ont tapé sur des seaux en plastique en guise de percussions, avec des bouts de bois qu'ils ont eux-mêmes déniché. Bravo les enfants qui ont rendu au final un bel hommage à leur intervenante musicale Christine de la Com Com de Saverne !

Il est évident qu'un tel spectacle ne pouvait se terminer qu'autour d'une table avec knacks, bière et pâtisserie, les parents, acteurs de cette activité, ayant délibérément privilégié la tradition alsacienne au fast-food américain...



Thal, un site, bientôt :

C'est décidé, la Commune de Thal Marmoutier aura bientôt son site !!! Sous l'impulsion de notre Conseiller Municipal, Olivier Schneider, webmaster, un groupe de travail s'est constitué. En partenariat avec les services informatiques de la ComCom de Saverne, le plan du site a été arrêté, le schéma de la page d'accueil est en cours d'élaboration, il ne reste plus qu'à affiner et à saisir le contenu...

Mais au fait, où en sommes-nous avec les possibilités de raccordement à internet ? Suite à l'intervention du Conseiller Régional, Laurent Burckel, lors d'une réunion de la ComCom, pouvons-nous espérer un branchement futur au haut débit ??? Nous vous livrons ci-dessous l'intégralité de l'article paru dans les DNA du 14 avril 2012.



« Plusieurs communes de la ComCom de Saverne connaissent de sérieux soucis de raccordement au haut débit. Il s'agit de Reinhardsmunster, Thal-Marmoutier et Steinbourg, où le taux de pénétration du haut débit est de « moins de 10 % », et le débit de moins de deux mégas.

Pour pallier ce problème, la ComCom attribuait ces dernières années une subvention aux particuliers qui souhaitaient s'équiper de façon alternative (technologies wimax ou satellites etc.). Mais comme l'a annoncé Laurent Burckel en charge du dossier à la Comcom, le Conseil Régional a validé, en mars dernier, le schéma directeur territorial d'aménagement numérique. Ce programme d'investissements de 407 millions d'euros pour la période 2012-2030 prévoit un raccordement à la fibre optique de l'ensemble du territoire alsacien d'ici 2030, mais surtout, une action d'ici 2015 pour les communes moins bien couvertes en haut débit. Il pourrait bénéficier du soutien de l'État au titre du grand emprunt. « Au cours de l'été on connaîtra la mise de l'État », explique Laurent Burckel. Ce dernier espère pouvoir débloquer les premiers investissements pour 2013. Il a donc demandé « que les fonds prévus en 2012 pour les nouvelles technologies » soient « réservés au maximum » aux investissements qui pourraient être à faire en 2013 et 2014, afin de pouvoir raccorder ces trois communes prioritairement à Internet »

Infos en vrac

Infos aux habitants par courriel :



Les personnes souhaitant être informées par courriel (date de passage du ramoneur, date d'enlèvement des ordures ménagères, etc..) peuvent faire parvenir leurs coordonnées e-mail à l'adresse de la mairie : mairie.thal.marmoutier@wanadoo.fr

Congés d'été :



La mairie sera fermée du **06 juillet au 22 juillet inclus** et du **24 août au 2 septembre 2012 inclus**.

Pensez également à anticiper vos demandes de cartes d'identité ou d'autorisation d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable) !

En cas d'urgence, veuillez contacter M. le Maire ou MM. les adjoints.
Rappel des heures d'ouverture du Bureau de la Mairie.

Lundi 18 h à 20 h Jeudi 18 h à 20 h

Dates à retenir :

L'ASC BROTSCH invite à son **12^{ème} marché aux puces le dimanche 08 juillet 2012.**

Renseignements au 06 81 87 15 33 06 11 14 21 83

A cette occasion, la circulation et le stationnement de tous véhicules, autres que ceux des services de sécurité et d'incendie sont interdits à partir de 5 heures :

Rue du Mosselbach entre les maisons n° 2 à n° 32 inclus

Rue des Tilleuls entre les maisons n° 4 à n° 36 (maison forestière) inclus

l'accès par la rue des bergers est interdit

LE BADMINTON CLUB DE THAL organise le traditionnel « bal du 14 juillet » le vendredi soir 13 juillet à la Salle Jeanne d'Arc.



ENFANTS ESPOIRS DU MONDE organise le dimanche 9 septembre 2012, départ de Haegen, le parcours pédestre des 7 sommets (Brotsch, Haut-Barr, Gerolseck...Spillberg) renseignements au 03 88 03 19 59

Objets perdus, objets trouvés :

Régulièrement des objets perdus sont déposés en mairie. Alors si vous êtes dans ce cas, n'hésitez pas à vous adresser à notre secrétaire...peut-être retrouverez vous votre bien.



Relevés topographiques :

L'Electricité de Strasbourg procède actuellement à la confection de plans des réseaux électriques de notre commune. Pour dissiper toute méfiance, ESR vous informe du passage des techniciens du cabinet de géomètre CARBIENER, dont le travail consiste à relever des informations sur le terrain ne figurant pas sur les documents cadastraux.

: Mairie de Thal-Marmoutier - 2 rue du Mosselbach - 67440 THAL-MARMOUTIER

: 03.88.91.20.87 - : 03.88.91.20.87 - @ : mairie.thal.marmoutier@wanadoo.fr

Mise à jour de la liste électorale : (Rappel)

INSCRIPTION :

Si vous venez d'emménager dans la commune, vous pouvez vous inscrire sur la liste électorale si vous remplissez les conditions suivantes :



- être âgé d'au moins 18 ans la veille du 1er tour de scrutin,
- être de nationalité française. (les citoyens européens résidant en France peuvent s'inscrire sur les listes complémentaires mais seulement pour participer aux élections municipales et/ou européennes),
- jouir de ses droits civils et politiques.
- Les formalités sont à effectuer en mairie **avant le 31 décembre 2011** pendant les heures d'ouverture au public soit les lundis et jeudis de 18 h à 20h.
- **La mairie sera exceptionnellement ouverte le 31/12 de 9h à 11h**



Pièces à fournir :

1. pièce d'identité

La pièce doit prouver la nationalité française (passeport ou carte nationale d'identité). Elle doit être récente : valide ou expirée depuis moins d'1 an.

2. justificatif de domicile

Selon les situations, il convient de fournir l'une de ces pièces :

- S'il s'agit de votre domicile : un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- S'il s'agit du domicile de vos parents : attestation du parent (sur papier libre) certifiant que vous habitez chez lui + un justificatif de domicile du parent
- S'il s'agit de votre résidence : justificatif de la résidence depuis plus de 6 mois dans la commune
- Si vous êtes seulement contribuable : justificatif d'inscription au rôle des impôts locaux depuis plus de 5 ans



RADIATION :

Vous ne pouvez pas rester inscrits sur la liste électorale de la commune de Thal-Marmoutier si vous quittez la commune (**y compris les enfants qui quittent le foyer des parents !**) sauf si :

- vous êtes assujetti aux impôts locaux de la commune depuis au moins 5 ans,
- vous êtes assujetti à résidence obligatoire dans la commune en tant que fonctionnaire public

N'oubliez pas de vous inscrire sur la liste électorale de votre nouvelle commune de résidence !



Cours de cuisine :

Les cours vont reprendre à compter du 1er jeudi du mois d'octobre (à 18h30), le prix par séance est de 30 €. Actuellement le groupe est complet, mais les personnes nouvellement intéressées peuvent s'inscrire sur la liste d'attente en mairie.

Vacances pour les Jeunes :

Si tu as peur de t'ennuyer cet été, contacte le
RAJ : une adresse internet utile :

www.reseau-animation-jeunes.org

et pour les plus jeunes pensez Arc en Ciel :
à Thal en août : 03 88 91 89 49
ou sur le site de la Com Com :

www.cc-saverne.fr



☎ : Mairie de Thal-Marmoutier - 2 rue du Mosselbach - 67440 THAL-MARMOUTIER

☎ : 03.88.91.20.87 - ☎ : 03.88.91.20.87 - @ : mairie.thal.marmoutier@wanadoo.fr

Autorisation d'urbanisme :

DECLARATION PREALABLE

Une déclaration préalable est notamment exigée pour les travaux suivants réalisés sur une construction existante :



- travaux qui créent entre 5 m² ou 20 m² de surface de plancher ou d'emprise au sol. Le seuil de 20 m² est porté à 40 m² si la construction est située dans une zone urbaine d'une commune couverte par un plan local d'urbanisme (PLU) ou un document assimilé (par exemple, un plan d'occupation des sols). Toutefois, entre 20 et 40 m² de surface de plancher ou d'emprise au sol, un permis de construire est exigé si, après réalisation, la surface ou l'emprise totale de la construction dépasse 170 m²,
- travaux de ravalement ou travaux modifiant l'aspect extérieur d'un bâtiment,
- travaux changeant la destination d'un bâtiment (par exemple, transformation d'un local commercial en local d'habitation) même lorsque celle-ci n'implique pas de travaux.

PERMIS DE CONSTRUIRE

Un permis de construire est notamment exigé dès lors que les travaux envisagés sur une construction existante :



- ont pour effet de créer une surface de plancher ou une emprise au sol supérieure à 20 m²,
- ou ont pour effet de créer une surface de plancher ou une emprise au sol supérieure à 40 m² dans les zones urbaines couvertes par un plan local d'urbanisme (PLU) ou un document assimilé. Toutefois, entre 20 et 40 m² de surface de plancher ou d'emprise au sol, un permis de construire est exigé lorsque les extensions ont pour effet de porter la surface totale de la construction au-delà de 170 m².
- ou ont pour effet de modifier les structures porteuses ou la façade du bâtiment, lorsque ces travaux s'accompagnent d'un changement de destination (par exemple, transformation d'un local commercial en local d'habitation),
- ou portent sur un immeuble inscrit au titre des monuments historiques ou se situant dans un secteur sauvegardé.

S'agissant des constructions nouvelles, elles doivent être précédées de la délivrance d'un permis de construire, à l'exception des constructions qui sont dispensées de toute formalité et celles qui doivent faire l'objet d'une déclaration préalable.

À noter : le recours à un architecte pour réaliser le projet de construction est obligatoire dès lors que la surface de plancher ou l'emprise au sol de la future construction dépasse 170 m².

Pré-plainte en ligne :

Vous souhaitez déposer plainte, vous êtes victime d'une atteinte contre les biens pour laquelle vous ne connaissez pas l'identité de l'auteur. Simplifiez vos démarches et gagnez du temps en effectuant, de n'importe quel accès à Internet, une pré plainte en ligne.

www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr

**En cas d'urgence, composez :
le 17 ou le 112**

Remerciements :

Tous nos remerciements à la CCRS de Saverne qui prend en charge l'impression du THAL Infos et tout particulièrement à **François ZAPF**, responsable du tirage des 350 exemplaires.

☎ : Mairie de Thal-Marmoutier - 2 rue du Mosselbach - 67440 THAL-MARMOUTIER

☎ : 03.88.91.20.87 - ☎ : 03.88.91.20.87 - @ : mairie.thal.marmoutier@wanadoo.fr



Vous déménagez ?

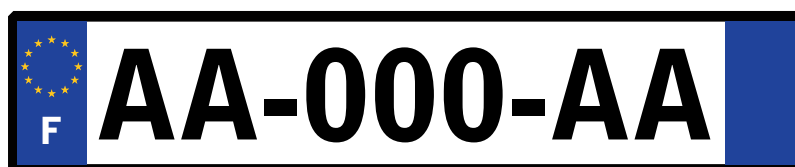
Vous pouvez changer d'adresse sur votre carte grise par internet



**Il est désormais possible de déclarer votre
changement d'adresse sur
<https://mon.service-public.fr>.**

**Vous recevrez par courrier une étiquette
autocollante à placer sur votre carte grise.**

**Ce service concerne les véhicules ayant
déjà un nouveau numéro d'immatriculation.**



**Pour en savoir plus
www.interieur.gouv.fr**



Feu de la St Jean 23/06/2012

